

Compte rendu du Conseil municipal de la commune de Tarentaise (Loire) en date du 03 juillet 2020

Présents : mesdames Mireille TARDY, Evelyne ESTELLÉ, Bernadette TRANCHAND, Danielle RANGER, Magali TRIOMPHE, messieurs Pierre LETIEVANT, Frédéric DELOLME, Christophe PONCET, Mickaël BLACHON, Serge THIVILLON, Bruno JOURDAT, Bruno ROYER-FOUILLOUX

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Pierre LETIEVANT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20h18.

Mme ESTELLÉ ouvre la séance en précisant que toutes les personnes présentes ont reçu une convocation assortie de l'ordre du jour.

Le secrétaire de séance est désigné en la personne de Pierre LETIEVANT.

1. Installation des membres du Conseil Municipal suite aux dernières élections

L'appel des nouveaux élus est annoncé par Mme ESTELLÉ dans l'ordre alphabétique.

Ont répondu présent à l'appel de leur nom :

BLACHON Mickaël

DELOLME Frédéric

GUILLOT-RANGER Danielle

JOURDAT Bruno

LETIEVANT Pierre

PONCET Christophe

ROYER-FOUILLOUX Bruno

TARDY Mireille

THIVILLON Serge

TRANCHAND Bernadette

TRIOMPHE Magali

Ainsi, Mme ESTELLÉ peut déclarer officiellement que tous les nouveaux membres du Conseil Municipal sont installés.

2. Information concernant les décisions prises au nom de la Commune par le Maire sortant depuis la dernière séance du Conseil Municipal (droit de préemption urbain de la Commune)

A titre d'information, Mme ESTELLÉ déclare que la Commune ne fait pas usage de son droit de préemption dans le cadre de la vente de deux parcelles référencées A 2076 et A 2075.

Ces parcelles appartenant au « terrain Fournier » sont situées en zone AUb du plan local d'urbanisme.

3. Election du nouveau Maire

Après la sortie de Mme ESTELLÉ, la doyenne du Conseil Municipal est chargée de diriger l'élection du nouveau Maire de la Commune par un vote à bulletins secrets.

Deux assesseurs sont désignés pour mener à bien cette élection, il s'agit de Bernadette TRANCHAND et Magali TRIOMPHE.

Mireille TARDY se déclare candidate à la fonction de Maire.

Le résultat de l'élection est le suivant : 4 votes blancs et 7 votes en faveur de Mireille TARDY.

Mireille TARDY est donc déclarée Maire de la Commune de Tarentaise.

4. Décision concernant le nombre d'adjoints

Mme le Maire propose de s'entourer de trois adjoints, proposition aussitôt acceptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5. Election des adjoints

Mme le Maire organise ensuite l'élection des trois adjoints par un vote à bulletins secrets.

Les deux assesseurs choisis précédemment pour l'élection du Maire sont chargés de récolter les bulletins, de les dépouiller et d'annoncer les résultats.

Premier adjoint

Les candidats au poste de premier adjoint sont Pierre LETIEVANT et Bruno ROYER-FOUILLOUX.

Le résultat de l'élection est le suivant : 7 voix pour Pierre LETIEVANT et 4 voix pour Bruno ROYER-FOUILLOUX.

Pierre LETIEVANT est donc déclaré Premier adjoint.

Deuxième adjoint

Les candidats au poste de deuxième adjoint sont Mickaël BLACHON et Frédéric DELOLME.

Le résultat de l'élection est le suivant : 4 voix pour Mickaël BLACHON et 7 voix pour Frédéric DELOLME.

Frédéric DELOLME est donc déclaré Deuxième adjoint.

Troisième adjoint

Les candidats au poste de troisième adjoint sont Mickaël BLACHON et Danielle GUILLOT-RANGER.

Le résultat de l'élection est le suivant : 4 voix pour Mickaël BLACHON et 7 voix pour Danielle GUILLOT-RANGER.

Danielle GUILLOT-RANGER est donc déclarée Troisième adjoint.

Mme le Maire nomme ensuite officiellement ses trois nouveaux adjoints.

6. Lecture de la charte de l'élu local

Mme le Maire procède ensuite à la lecture de la charte de l'élu local.

7. Informations diverses

Mme le Maire indique à l'ensemble des conseillers municipaux qu'ils recevront sous forme dématérialisée de sa part dans les prochains jours les articles L 2123-1 à L 2123-5 du Code général des Collectivités Territoriales.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été examinés, Mme le Maire lève la séance à 20h39.

Affiché le 07 juillet 2020